



Paris, le 28 mai 2009

Communiqué de presse du SNAPIG (Syndicat National des Agences Photographiques d'Illustration Générale).

Élections du bureau et du conseil d'administration

Ont été élus ou réélus au Conseil d'Administration pour 2 ans :

- Lydie Salaun – BSIP
- Dominique Delouis – Culture Heritage On Line
- Philippe Lissac – Godong
- Anne Rerolle – Iconos
- Emmanuelle de Lharminat – Karbhine Tapabor
- Valérie-Anne Giscard d'Estaing – Photo 12
- Gilles Taquet – Photononstop

Ont été élus au bureau pour 2 ans, en tant que :

- Président : Gilles Taquet – Photononstop
- Vice-présidente : Valérie-Anne Giscard d'Estaing - Photo 12
- Vice-présidente : Emmanuelle de Lharminat - Karbine Tapabor
- Secrétaire : Dominique Delouis - Culture Heritage On Line
- Trésorière : Lydie Salaun - BSIP

À propos du SNAPIG

Le Snapig s'est créé en 1984 autour de l'idée forte du respect du droit des auteurs, afin d'offrir aux diffuseurs, tous secteurs confondus de la presse, de l'édition, de la publicité, une « utilisation tranquille de l'image ».

Aujourd'hui, le Snapig regroupe 25 agences photographiques, des plus grandes entreprises internationales aux plus petites structures. Leurs collections sont soit généralistes, soit spécialisées. Les agences adhérentes représentent plus de 10 000 auteurs photographes, et proposent en ligne plus de 6 millions d'images qui ont généré un chiffre d'affaires de plus de 32 millions d'euros.

Son action se développe autour de trois axes clairement définis :



- Le respect des engagements contractuels vis-à-vis des auteurs, en particulier une gestion rigoureuse des droits collectés.
- La transparence des relations entre les agences et les diffuseurs.
- Une réflexion sur l'évolution du marché de la photographie et de l'image.

C'est ainsi que le SNAPIG :

- ✓ Entretient des relations permanentes avec l'ensemble des acteurs professionnels et institutionnels de la communication, des médias et de la Culture.
- ✓ Veille aux évolutions législatives ou jurisprudentielles sur le droit d'auteur et le droit à l'image.
- ✓ Soutient ses adhérents en intervenant volontairement en justice à chaque fois que la liberté de photographier ou de publier est mise en danger.

Enfin, soucieux de la montée en puissance des réclamations liées au droit à l'image, le SNAPIG a suscité la création de l'Observatoire de l'Image. Pour la première fois, l'ensemble des professionnels de l'image (agences photographiques, photographes, éditeurs de presse, éditeurs de livres, de cartes postales, iconographes) se réunissent autour des pratiques et des jurisprudences liées au droit à l'image et s'interrogent sur le rôle de l'image dans un monde en pleine mutation.

Contact :

Sarah Piscopello
info@snapig.com
Tel : + 33 (0)6 62 31 29 02